

Consultation des Fonds patrimoniaux de la Bibliothèque Jacques-Lacarrière d'Auxerre

En raison de leur rareté ou de leur fragilité, la consultation des documents patrimoniaux (fonds ancien, fonds local et presse ancienne) est soumise à des modalités particulières.

Libre et gratuite, elle reste soumise au respect des règles de conservation. Les bibliothécaires se réservent le droit de ne pas communiquer un ouvrage si son état est jugé trop fragile.

Comment?

La consultation des documents patrimoniaux nécessite le dépôt d'une pièce d'identité le temps de la communication en salle.

Quand ?

Les fonds patrimoniaux sont communicables sur rendez-vous, les mardis, jeudis, vendredis, de 9h30 à 12h00.

Combien de documents ?

Vous avez la possibilité de consulter 5 livres à la fois ou 5 boîtes de journaux.

Comment faire sa demande ?

Il est possible de préparer sa visite en consultant :

- le catalogue en ligne de la bibliothèque : <http://www.bm-auxerre.fr>
- le site du CCFR: <https://ccfr.bnf.fr>

Lorsqu'un document a été numérisé, nous vous invitons à privilégier ce mode de consultation.

Nous vous conseillons de vérifier si le document est disponible en ligne

- via le Portail mutualisé de la Bibliothèque et des Archives municipales d'Auxerre : <https://archives.auxerre.fr>
- via le site de l'IRHT : <https://bvmm.irht.cnrs.fr>

Vous pouvez effectuer votre demande de rendez-vous par mail (bibliotheque.secretariat@auxerre.com), téléphone (03.86.72.91.60) ou bien sur place en précisant les références des documents souhaités.

Nous vous demandons de préciser le thème de la recherche, les titres/auteurs des ouvrages à consulter, voire les cotes pour vérifier la disponibilité des titres et leur état de conservation.

Lieu et conditions de consultation :

La consultation a lieu uniquement sur place et dans l'espace dédié.

En cas d'absence prolongée du lecteur, les ouvrages consultés doivent être remis au personnel de la bibliothèque présent dans la salle.

Les bibliothécaires vérifient les documents et le nombre de feuillets dans les liasses avec le lecteur à son arrivée.

Les dernières communications ont lieu 1h00 avant la fermeture afin d'en permettre l'étude. Les documents doivent être rendus 15 minutes avant la fermeture pour que les bibliothécaires puissent en vérifier l'état, en présence du chercheur.

Nous disposons d'une connexion wifi gratuite et de prises électriques.

Avec quelles précautions ?

Il vous sera demandé de :

- vous laver et vous sécher soigneusement les mains (les sanitaires de l'espace Étude sont ouverts à cet effet) et d'utiliser des gants pour la consultation des documents les plus fragiles,
- ne poser sur la table, hormis les documents consultés, que du papier, un crayon à papier, éventuellement un ordinateur portable, un appareil photo,
- de laisser sac, manteau, parapluie, stylos, pochette à l'écart de l'espace de travail,
- de manipuler avec précaution les documents,

et de ne pas :

- vous appuyer sur le document pour écrire,
- corner les pages,
- prendre des notes sur papier posé directement sur le document,
- déranger l'ordre des feuillets des documents en liasses,
- calquer,
- ouvrir à plat les livres afin de ne pas endommager les reliures,
- consommer nourriture ni boisson.

La reproduction des documents

Les photographies sans flash sont autorisées, pour un usage personnel. Nous vous demanderons de faire une demande écrite en cas de publication, ainsi que de citer la référence du document sous la forme «Bibliothèque municipale d'Auxerre, cote de l'ouvrage» et, si possible, de nous adresser un exemplaire de votre publication.